



Académie Guadeloupe: des Initiatives pour Réussir

- 1 MOT DU RECTEUR
- 1 A RETENIR
- 2 INITIATIVES
- 3 ZOOM SUR ...
- 4 PAROLE À
- 4 INFOS PRATIQUES

SOMMAIRE

LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Assurer à chaque élève les moyens de son ambition

Lorsqu'en novembre 2014 la ministre de l'Education nationale lance le plan d'action « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire », les statistiques évaluent le nombre de jeunes sortis du système scolaire sans qualification équivalente au baccalauréat ou diplôme permettant une insertion professionnelle à 140 000. L'exclusion et ses conséquences que sont la détresse psychologique et la misère sociale guettent la majorité d'entre eux, nous le savons.

Nous savons aussi que cet état relève autant de facteurs externes qu'internes à l'Ecole. C'est pourquoi toute action ne peut que s'inscrire dans une synergie animée par tous les acteurs socio-éducatifs, les parents, les collectivités locales et autres instances nationales voire européennes (grâce aux fonds sociaux européens) pour tendre toujours plus vers l'égalité des chances garantie à tous nos élèves.

Dans notre académie, 1300 élèves environ sont recensés comme « élèves décrocheurs ». La Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MDLS) a pour objectif de les remotiver et de les épauler dans leurs démarches de réinsertion, quelle qu'elle soit. Mais si les solutions de remédiation comme les modules de repréparation à l'examen (MOREX), Tremplin ou le retour en formation initiale aident ces jeunes, qui vivent l'échec scolaire comme une fatalité, à construire un parcours professionnel assumé, il importe surtout d'œuvrer en amont.

La persévérance scolaire, la prévention et l'innovation se présentent comme des leviers pédagogiques dont chacun de nous peut s'emparer en commençant par accompagner l'élève dans ses choix, faire naître l'exigence vis-à-vis de lui-même, susciter l'appétence

pour les apprentissages et, plus largement, pour l'espace scolaire...

Ainsi, vous constaterez, en lisant les articles de ce numéro consacré à la Persévérance scolaire, qu'une telle dynamique produit déjà des résultats très encourageants. L'académie de la Guadeloupe s'illustre d'ailleurs par ses projets pédagogiques innovants dont certains ont été primés au niveau national.

Des initiatives menées dans le premier et le second degré, dans le cadre de l'enseignement général ou professionnel vous sont présentées. Salvons les efforts des hommes et des femmes engagés au quotidien dans les diverses actions favorisant le raccrochage. France de LANGENHAGEN, responsable du pôle décrochage scolaire à la DEGESCO, a accepté d'apporter au journal AGIR, l'éclairage de l'expert. Elève et enseignants, pour leur part, font partager leurs expériences de réinsertion et de persévérance. Le thème se décline aussi sous un aspect plus pratique par le biais de l'information juridique et des principaux termes référents.

Chaque membre de la communauté scolaire est à même de représenter un maillon de cette chaîne solidaire. Car, à travers la co-éducation, les alliances avec les partenaires locaux et les collectivités territoriales que met en place le réseau Formation Qualification Emploi (FOQUALE) et une considération désormais plus individualisée et non plus globale de ces élèves, le souci d'instruire et de former devient acte citoyen. Offrons ainsi à notre jeunesse la possibilité de faire des choix et de donner un sens au mot **ambition**.

Camille GALAP
Recteur d'académie

A RETENIR

27 au 31 mars	SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, SEMAINE DE L'INDUSTRIE
31 mars et 1er avril	JOURNÉE DES MÉTIERS D'ART
7 avril	CONCOURS ROBOTIQUE FIRST
3 mai	JOURNÉE ACADÉMIQUE DE L'INNOVATION
5 mai	JOURNÉE DE PRÉVENTION DES RISQUES ET DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL
6 mai	FOIRE EXPO ENTREPRENDRE AU LYCÉE
20 mai	RELAIS ACADÉMIQUE



Et pourquoi pas du latin et du grec pour les élèves potentiellement décrocheurs ?

Les élèves du collège Aurélie Lambourde relèvent globalement de catégories socioprofessionnelles défavorisées. Classé en éducation prioritaire, l'établissement compte de nombreux élèves potentiellement décrocheurs et a choisi des stratégies originales et ambitieuses pour soutenir la persévérance de ce public d'élèves.

Chaque année, une soixantaine de nouveaux élèves de cinquième commencent l'apprentissage des langues et cultures de l'Antiquité et une quinzaine

d'élèves choisissent d'étudier le grec ancien. Dans cet établissement classé en éducation prioritaire et avec un fort taux d'absentéisme, le latin et le grec sont proposés au plus grand nombre, quelles que soient les performances scolaires en sixième. Chaque élève bénéficie d'une pédagogie personnalisée, et les compétences de chacun sont exploitées et approfondies dans la cadre de la découverte de l'Europe qui est étudiée dans ses origines et dans ses évolutions. C'est à partir des faits d'actualité que les élèves sont invités à articuler le présent et le passé.

C'est ainsi que la République française est étudiée à partir des institutions de la république romaine, que la liberté d'expression est appréhendée à partir de la fondation de la démocratie athénienne, ou que le fait religieux est analysé à partir du polythéisme de la mythologie gréco-romaine. En outre, dans une démarche d'interdisciplinarité, les élèves en grec étudient les premiers scientifiques grecs (Thalès, Pythagore) pour mieux comprendre l'importance de la pensée scientifique. En élargissant leur imaginaire par ce dépaysement géographique et temporel, les élèves développent des capacités de créations artistiques par l'entremêlement des cultures et des époques, essentiel pour la lecture des œuvres picturales, littéraires, musicales et théâtrales.

En 2016, l'établissement a été sélectionné parmi les 30 établissements les plus innovants de France, et a été primé par le Recteur lors de la Journée académique de l'innovation en raison de cette démarche pédagogique ambitieuse qui favorise la réussite des élèves en éducation prioritaire.



Le jardin de la Persévérance

Diagnostiquer la situation d'un établissement en REP+ dans un environnement en très grande difficulté et parfois violent conduit bien sûr à constater chez nos élèves un manque très pénalisant d'estime de soi, une ambition très érodée, une tendance à l'évitement du contexte scolaire et des adultes y travaillant. Il nous faut donc impulser sans cesse au service de nos élèves et de leurs parents des chantiers accrocheurs, fédérateurs et fructueux en terme de cohésion sociale, d'apprentissages et de climat scolaire. Parmi nos projets, l'action du jardin pédagogique du collège remplit avec succès les objectifs qui visent à la persévérance scolaire et au mieux être pour l'ensemble de la communauté. Partant d'un lopin pierreux et semi aride intégré aux espaces récréatifs de l'établissement, trois professeurs, de SVT et de Technologie animent deux fois par semaine un atelier jardin avec deux classes de 5ème et des élèves en risque de décrochage. Malgré les mois sans eau, malgré la voracité des iguanes et des

insectes, malgré un cyclone destructeur, les enfants ne se résignent pas, n'abandonnent pas, creusent, bêchent, nettoient, arrosent et embellissent ce jardin, même pendant les vacances ; les tomates, les papayes, les salades et autres bananes sont la concrétisation de tous ces efforts. Les jeunes se sont approprié le lieu, y veillent avec attention, y reviennent avec plaisir, parfois même avec leurs parents ; le jardin, donc l'école, est entré dans les maisons, dans le cœur des familles, dans le bourg, cet espace appartient à présent à tous et force le respect ; le pari est gagné, le lien est fait, le sentiment de fierté palpable, fruit de leur travail, fruit de leur persévérance. Ce jardin est une belle parabole du travail dans la classe car les jeunes se découragent moins quand les difficultés à l'école leur semblent insurmontables. Ils réunissent leur courage, éveillent à nouveau leur curiosité, écoutent leur soif d'apprendre et s'engagent sur le chemin de leur réussite. L'absentéisme est bien moindre, les incivilités à moitié réduites, le

climat scolaire apaisé. Le jardin devient même le théâtre des apprentissages plus généraux tels que certains calculs mathématiques et l'expression des langues étudiées au collège. Il se fait aussi l'ambassadeur du lien école collège puisque les CM2 de nos écoles de secteur y sont conviés régulièrement. Riche à présent d'un récupérateur d'eau de pluie et bientôt d'ombrières, nul doute que cet espace de paix, de travail et de réussite a pour vocation de prospérer encore davantage au service de notre public en difficulté. Comme l'indique un panneau présent au jardin:

Nous récoltons aujourd'hui les trésors de la terre, nous nous régalons du goût savoureux des fruits sucrés comme nous partageons tous ensemble le succès de notre motivation en classe. N'oublie jamais que la rivière perce le rocher non pas par sa force mais par sa persévérance.

UN POINT SUR L'OBLIGATION D'ASSIDUITE SCOLAIRE ET LES CONSEQUENCES DE L'ABSENTEISME

Le principe du droit à l'éducation pour tous, posé par l'article L 111-1 du code de l'éducation, implique pour les élèves l'accomplissement de certaines tâches inhérentes à leurs études, qu'ils soient soumis à l'instruction scolaire obligatoire (de 6 à 16 ans) ou qu'ils n'en relèvent plus.

Toutefois, par dérogation à l'article L. 131-1 du code de l'éducation, à compter de la rentrée scolaire de 2018 et à titre expérimental en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Mayotte et à La Réunion, le Gouvernement peut rendre l'instruction obligatoire pour les enfants âgés entre trois ans et dix-huit ans s'ils ne disposent ni d'un emploi ni d'un diplôme de l'enseignement secondaire (article 58 de la loi n°2017-256 du 28 février 2017).

Les élèves sont, par conséquent, tenus d'assister aux cours prévus à leur emploi du temps et de suivre l'intégralité des enseignements dispensés (article L. 511-1 du code de l'éducation), sauf si un motif légitime les en empêche (raison médicale, réunion solennelle de famille ...).

En cas d'absence injustifiée, le directeur d'école ou le chef d'établissement, met en place, en lien avec le directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN), une procédure permettant d'aider et d'accompagner les familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant, détaillée par la circulaire interministérielle n° 2014-159 du 24 décembre 2014 relative à la prévention de l'absentéisme scolaire.

Néanmoins, lorsque le défaut d'assiduité perdure en dépit des mesures prises pour y remédier (dialogue, engagement contractuel avec les parents, avertissement, convocation, désignation d'un référent chargé du suivi de l'élève ...), le DASEN peut saisir le procureur de la République des faits constitutifs de l'infraction prévue à l'article R. 624-7 du code pénal pour manquement à l'obligation d'assiduité scolaire, susceptible d'engager la responsabilité pénale des représentants légaux de l'enfant concerné (article R 131-7 du code de l'éducation).

Les détenteurs de l'autorité parentale (parents) s'exposent alors à une amende prévue pour les contraventions de la 4e classe.

Le ministère de l'Éducation nationale engagé dans la lutte contre le décrochage scolaire



l'école, l'importance accrue du diplôme et le durcissement du marché de l'emploi, la question de la qualification des jeunes est devenue essentielle. Par conséquent, ceux qui sortent sans qualification font l'objet de l'attention des politiques publiques.

Comment cette attention s'est-elle manifestée ?

La modernisation de l'action publique (MAP) est une démarche portée par le Premier ministre. Elle vise à améliorer l'efficacité de l'action publique dans des domaines comme la lutte contre le décrochage scolaire, l'éducation prioritaire ou la prise en charge du handicap... Dans le cas du décrochage, les conclusions de la MAP ont conduit à la communication par le Premier ministre et la ministre en novembre 2014 du plan « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire ». Ce plan met en place une politique publique partenariale de lutte contre le décrochage qui accorde la priorité à la prévention mais cherche aussi à renforcer les actions déjà en cours dans le champ de la remédiation, qu'il s'agisse d'un retour en formation ou d'une insertion en emploi.

Et comment votre pôle œuvre-t-il dans cette mission ?

Par un travail partenarial. La Dgesco collabore, en effet, avec les ministères de l'emploi, de la Défense, et de l'Agriculture et les régions pour proposer une formation ou une insertion professionnelle à ces jeunes. Les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), qui impliquent un grand nombre d'acteurs (CIO, missions locales, associations, entreprises...) incarnent ce travail partenarial sur le terrain en lien avec les jeunes.

Au sein de l'Éducation nationale, on peut imaginer que vous orientez les professionnels de l'éducation vers la prévention de ce phénomène de décrochage ?

Absolument. La mesure 1 du plan consiste à former tous les personnels, dans leur diversité, à la lutte et en particulier la prévention du décrochage : chefs d'établissement, formateurs académiques, coordonnateurs et référents décrochage, directeurs de CIO... Il s'agit, comme une tâche d'huile, de disséminer les stratégies de prévention dans les académies à tous les acteurs en contact direct ou indirect avec les jeunes potentiellement décrocheurs, en particulier les enseignants. Désormais, la prévention contre le décrochage se réalise au sein même de la classe !

Là encore, il s'agit d'un travail en réseau ?

Oui, le pôle de lutte contre le décrochage scolaire est lui-même positionné de manière transversale au sein de la DGESCO et associe l'ensemble des bureaux concernés à la

mise en œuvre du plan. Il est intégré au Département de l'innovation, de la recherche et de l'expérimentation. Aussi, la lutte contre le décrochage bénéficie-t-elle des apports de l'innovation pédagogique et des apports de la recherche. Le pôle décrochage du DRDIE anime par ailleurs un réseau de correspondants « décrochage scolaire » dans les académies. Réunis deux fois par an au ministère, ces correspondants, placés auprès des recteurs, relaient les orientations nationales, animent et pilotent la mise en œuvre du plan dans leur académie. Les académies ont aussi l'occasion d'échanger pour mutualiser leurs stratégies de prévention, dans le cadre notamment des formations du programme national de formation (PNF). Quant aux enseignants, ils sont en train de bénéficier de formations, suite au déploiement des formations de formateurs réalisées à l'ESEN l'année passée et aux nouvelles orientations définies par l'inspection générale pour une évolution des pratiques pédagogiques à destination de l'élève dans la classe, comme le prônait le rapport de l'inspection générale de 2013.

Comment évaluez-vous les effets de ces formations de formateurs au décrochage que vous proposez ?

Nous en sommes au tout début, et n'avons pas encore le recul pour évaluer les effets de ces formations de manière précise au niveau de chaque académie. Cependant, nous sommes en contact avec les inspecteurs et les correspondants académiques décrochage pour suivre la manière dont le déploiement des formations de formateurs se fait en académie, et les retours sont positifs.

Pensez-vous que, sur cette problématique du décrochage, l'intérêt des acteurs de l'éducation progresse ?

Depuis le rapport des inspecteurs généraux Anne Armand et Claude Bisson-Vaivre de juin 2013 et la communication du plan en novembre 2014, j'ai le sentiment que la connaissance du processus de décrochage scolaire et les notions de prévention et de persévérance scolaire se diffusent peu à peu, et qu'une prise de conscience a lieu progressivement. Mais il reste à faire évoluer les pratiques et cela prendra du temps. Nous sommes au début d'un long processus...

Quel objectif vous êtes-vous fixé ?

La Ministre de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche nous demande de passer en 2017 de 98 000 à 78 000 décrocheurs. C'est un objectif très ambitieux...

Dans le cadre des politiques nationales et européennes visant à lutter contre le décrochage scolaire, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a mis en place une politique volontariste de prévention et de remédiation à l'attention des jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification. La responsable du pôle de lutte contre le décrochage scolaire de la Dgesco, France de Langenhagen, a accordé une interview au Journal de l'Académie.

Pouvez-vous nous dire ce qu'est le « Pôle de la lutte contre le décrochage » que vous pilotez à la Dgesco ?

Ce pôle a été créé en 2015 au sein du département DRDIE (Recherche Développement Innovation et Expérimentation) de la Dgesco. Il met en œuvre la politique ministérielle en matière de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire. Je suis responsable de ce pôle depuis bientôt deux ans, et mon équipe essaie de tout mettre en œuvre, depuis la centrale et de manière transversale, pour aider à réduire le taux de décrochage scolaire. Car, chaque année, environ 100 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification et plus de 9% de nos élèves décrochent du système éducatif.

Ce sont des chiffres très préoccupants ?

En effet, et pourtant ils sont en baisse. Entre 2012 et 2015, le nombre de décrocheurs est passé de 140 000 à moins de 100 000, et le taux de décrochage est passé d'environ 12 à 9,3%. Nous sommes donc au dessous de la moyenne européenne, et notre taux de décrochage est même inférieur à des pays comme l'Allemagne.

Néanmoins, ces milliers de jeunes qui sortent du système sans qualification constituent une vraie préoccupation pour les professionnels de l'éducation, et pour la société en général ?

Tout-à-fait. Cette préoccupation est, en fait, assez récente. Avant les années 70, plus de 40% des jeunes sortaient du système sans qualification et cela ne constituait pas un problème pour la société. Mais avec la démocratisation de

Un climat scolaire serein : gage de bien-être et d'épanouissement de l'élève

« Améliorer le climat scolaire pour une École sereine et citoyenne » ainsi s'intitule la circulaire n° 2016-045 du 29-3-2016 qui place cette question au cœur des priorités de la loi de refondation de l'École. Enjeu majeur en faveur de la réussite de nos jeunes, la question du climat scolaire n'est pas récente mais nous invite plus encore aujourd'hui à placer notre regard sur l'élève en tant que personne afin de favoriser son bien-être et son engagement dans les apprentissages. En effet, à l'heure où nos jeunes passent plus d'un tiers de leur vie dans nos établissements scolaires, l'école symbolise davantage un lieu de vie propice au développement de relations entre pairs, propice à la connaissance de l'autre et à l'estime de soi pour la construction d'une société plus juste et plus égalitaire, garante du respect des différences.

Ainsi, dans notre académie cette question revêt toute son importance à travers notre projet d'académie et singulièrement à travers le groupe « climat scolaire » qui se présente en appui des politiques d'établissements et de bassins pour penser le vivre ensemble de notre académie, respectueux de la place de chacun.

Dans ce cadre, différents outils sont mis à disposition des communautés éducatives. Du diagnostic de sécurité, à l'autodiagnostic du climat scolaire, à la lutte contre le harcèlement et celle de la lutte contre les violences, à l'égalité filles garçons et à la semaine de la persévérance scolaire : ce sont bien là un panel d'outils qui permet d'interroger le climat de l'établissement afin de développer des actions visant à promouvoir le sentiment d'appartenance à la communauté, de développer la cohésion de groupe et l'ouverture sur la diversité des cultures de nos jeunes. Mais plus largement, c'est l'action quotidienne et conjuguée de chacun : parents, élèves, professeurs, personnels qui permettra de lutter efficacement contre l'absentéisme et les incivilités, qui favorisera le développement du goût et du plaisir d'apprendre de chaque jeune, qui sollicitera et impliquera l'ensemble des acteurs des différentes politiques publiques (santé, sociale...) pour favoriser la bienveillance, la confiance en soi et la persévérance indispensables à tout projet d'avenir.

Références des différents guides de diagnostic : - **Diagnostic sécurité** (<http://eduscol.education.fr/cid46845/diagnostic-de-securite-au-college-et-au-lycee.html>)

- **Autodiagnostic climat scolaire** (<http://www.education.gouv.fr/cid2765/climat-scolaire-et-prevention-des-violences.html>)



Avant de quitter l'école, j'étais une élève assidue en cours mais très réservée, je rêvais de devenir diététicienne mais je ne prenais rien vraiment au sérieux. Je n'avais aucune conscience de l'importance des choses. Mon décrochage scolaire a été lié à une grande perte de motivation. Il m'était difficile de concilier l'école et ma vie privée. J'ai fini par lâcher l'école après l'échec de ma 1ère tentative au baccalauréat. Confrontée à la dure réalité du monde professionnel et face à la déception de mes proches, j'ai voulu reprendre mes études et j'ai découvert le Microlycée.

Etre au Microlycée de Guadeloupe est une chance pour moi car j'ai aujourd'hui 23 ans et la possibilité de repartir de zéro. Là-bas je me sens vraiment écoutée et encadrée. Tout est vraiment mis en œuvre au ML pour favoriser notre réussite et je dois saisir cette chance, car je ne sais pas si j'en aurai d'autres.

Aux jeunes qui liraient mon témoignage et qui ne trouvent pas leur place dans l'école, je leur dirais : « Imagine quel genre de vie tu veux vraiment vivre, ben figure-toi que le baccalauréat t'offre un des premiers billets pour aller vers ta destination ! »

Plus sérieusement, au Microlycée, on a la chance de pouvoir parler à nos professeurs encadrant donc il ne faut pas hésiter à se rapprocher d'un d'entre eux pour en discuter.

Pour ma part, le fait de me fixer des objectifs, de les écrire et de les lire quotidiennement m'aide à rester focalisée sur ce que je veux et de continuer à aller à l'école.

Abigaël ETZOL, élève de 1ère ES au Microlycée de Guadeloupe



Nous avons créé le journal Eugène Hebdo après les attentats qui ont touché Charlie Hebdo et ceux qui ont suivi les 7 et 8 janvier 2015. Nous avons réuni plusieurs classes autour d'un premier numéro qui est né spontanément pour défendre la liberté d'expression et rendre hommage aux victimes. Depuis, l'aventure de ce journal se poursuit auprès de 2 classes de

4ème motivées, pleines de talents et d'envie.

Ce projet nous permet de travailler les compétences et les connaissances par la mise en activité des élèves à travers un objet qu'ils se sont appropriés. Notre finalité n'est pas la publication du journal mais bien l'apprentissage pour et par tous. Chaque élève apporte sa contribution et ses compétences sont valorisées. En travaillant sur la motivation et la mobilisation, nous pensons favoriser la persévérance et la réussite de tous les élèves. Les élèves doivent s'ouvrir, se documenter, aborder des sujets nouveaux, se poser des questions liées à la citoyenneté ; ce projet participe à leur construction identitaire et à l'élaboration de leur projet d'orientation.

Parallèlement aux résultats et aux évolutions dans les apprentissages, ce travail nous permet d'observer des changements dans la classe. Une dynamique positive s'est installée et les relations entre les élèves sont apaisées, bienveillantes et favorisent l'intégration et l'entraide.

Plus globalement, le journal est diffusé sur la plateforme calaméo et auprès de tous les membres de la communauté scolaire : enfants, parents, personnels. En s'intéressant aux activités de tous dans le collège, ce journal est aussi un moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à une même entité, de créer de la cohésion et de participer à l'amélioration du climat scolaire.

Linda BOUSTANI, professeur d'Histoire-Géographie
Solenne LE DÉVÉDEC, professeur de Français
Collège Eugène YSSAP

Nous sommes tous des acteurs mobilisables en faveur de la persévérance scolaire

L'histoire d'Abigaël est loin d'être un cas isolé au ML. Lors des premiers entretiens, les raisons invoquées par les jeunes pour justifier la rupture scolaire semblent toujours simple : « Je m'ennuyais, je n'avais pas choisi cette filière, je ne m'entendais pas avec les élèves de ma classe ou les profs... »

Cependant, il apparaît très vite une véritable souffrance lors du retour à l'École dont l'origine, principalement psycho-sociale, est souvent antérieure au décrochage proprement dit ; et malgré la motivation initiale, le risque de rupture est encore très présent.

Pour lutter contre ce risque, les enseignants du Microlycée ne considèrent pas le jeune accueilli juste comme un élève mais comme un individu ayant des savoirs qu'il nous faut enrichir et une vie sociale qu'on ne peut ignorer tellement celle-ci peut être compliquée. Nous prenons le temps d'écouter chaque parole mais aussi d'entendre les non-dits.

Ainsi le cadre proposé au Microlycée de Guadeloupe par l'équipe éducative et pédagogique tente de privilégier les facteurs de protection : un encadrement alliant bienveillance et rigueur, la valorisation du travail et des efforts fournis, les encouragements, le soutien émotif ou administratif offert aux jeunes qui traversent des périodes difficiles...

Pour faire face aux difficultés rencontrées par les jeunes, chaque membre de l'équipe agit et réagit selon ses sensibilités. Et nous faisons aussi régulièrement appel à nos partenaires : psychologue, travailleurs sociaux, collectivités mais aussi les parents et les professionnels...

Tous ensemble, et les limites institutionnelles atteintes, nous leur apprenons la résilience et les incitant à se focaliser sur leur projet professionnel, leur projet de vie.

Sabrina ROGER, coordonnatrice du Microlycée de Guadeloupe

Le droit au retour en formation pour les jeunes sortis du système éducatif

Issu du plan national de lutte contre le décrochage scolaire, le droit au retour en formation s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue. Ce dispositif permet aux jeunes sortants de faire valoir leurs droits à :

- un complément de formation qualifiante dont l'objectif est l'obtention d'une qualification sanctionnée par un diplôme général, technologique ou professionnel, ou par une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles

(RNCP) sous différents statuts (élève, apprenti, stagiaire de la formation professionnelle).

- un retour en formation professionnelle, permettant aux jeunes sortants du système éducatif qui possèdent un diplôme sans qualification professionnelle reconnue par le RNCP de poursuivre une formation professionnelle, sous statut scolaire, destinée à leur permettre d'acquérir un diplôme reconnu par ce répertoire.

Plus d'informations sur le site dédié : reviensteformer.gouv.fr ou au **numéro vert** : **0 800 12 25 00**

COMITÉ DE RÉDACTION

Claudie EL-AJME, professeure agrégée de Lettres classiques
Pascal CLAMAN, professeur agrégé de Lettres
Fabienne CONDO, responsable de la communication
Oriane MIGNOT, service juridique
Claude RIVIER, délégué académique à l'action culturelle
Christophe PARISOT, chargé de mission auprès du REPCOM
Patrick PERGENT, CLEMI
Geneviève STROZYCK-AUBRUN, IEN du 1er degré

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Camille GALAP, recteur d'académie

a participé à ce numéro

Samuel VITEL, coordonnateur académique MLDS

DIRECTEUR DE RÉDACTION

Nicole DUPUY, directrice de cabinet du recteur

INFOGRAPHIE

Didier FABIUS, webdesigner DSI-DSA

CRÉDITS PHOTOS

Pascal CLAMAN, Sabrina ROGER, ISTOCK